

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
DE L'ÉCOLE DES TOURNESOLS  
tenue le mardi 5 avril 2022 à 18 h 30 en mode virtuelle sur la plateforme Teams**

Sont présents  Sont absents

Annie Charbonneau-Fortin	Parent	Présidente
Amélie Choquette	Parent	Vice-Présidente
Lucy Martel	Parent	Secrétaire et Comité de parents
Geneviève Martineau	Parent	Comité ÉHDAA et Substitut Comité de parents
Andréanne Lavergne-Fournier	Parent	
Cynthia Gagnon	Parent	
Siobhan McSharry	Parent	
Frédéric Ntawiniga	Parent	Substitut
Marc Thibault	Équipe-école	Enseignant 3 <sup>e</sup> cycle
Djamila Abid	Équipe-école	Enseignante 2 <sup>e</sup> cycle
Gabriel Caissy	Équipe-école	Enseignant 2 <sup>e</sup> cycle
Geneviève Maheux	Équipe-école	Enseignante 1 <sup>er</sup> cycle
Maxime Gagnon	Équipe-école	Enseignant spécialiste
Marc-André Boulianne	Équipe-école	Enseignant Substitut
Martine Mayrand	Équipe-école	Enseignante Substitut
Camille Gauthier	Équipe-école	Technicienne en éducation spécialisée
Fatma Naggoudi	Équipe-école	Technicienne en service de garde
Isabelle Lowe	Direction	Directrice
Annie Courbron	Direction	Directrice-adjointe (départ à 19h11)

**1. Accueil, prise de présences et vérification du quorum**

Madame Amélie Choquette assure la présidence pour la rencontre. Elle remercie madame Lowe pour l'ouverture de la séance d'aujourd'hui compte tenu des petits problèmes techniques rencontrés. Elle constate qu'il y a quorum. Début de la rencontre à 18 h 54.

\*Mme Geneviève Martineau n'a pas pu assister à la rencontre puisqu'elle n'a pas reçu la 2<sup>e</sup> invitation pour la rencontre suite aux problèmes techniques rencontrés.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame McSharry, appuyé par monsieur Thibault et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**CE-21-22/31**

**Adoptée à l'unanimité**

3. Adoption du procès-verbal du 8 février 2022

Il est proposé par monsieur Caissy, appuyé par madame Maheux et résolu d'adopter le procès-verbal du 8 février 2022 tel que présenté.

**CE-21-22/32**

**Adoptée à l'unanimité**

4. Suivi au procès-verbal du 8 février 2022

Aucun suivi

5. Intervention(s) :

**5.1 Interventions du public**

On reçoit aujourd'hui madame Roxanne Portelance. Elle est la maman de Charlie et Antoine St-Jean (élève de l'école des Tournesols qui est atteint de la Fibrose kystique). Mme Portelance fait partie du comité régionale de la Fibrose kystique en Outaouais.

Elle nous informe de la tenue d'une marche qui aura lieu le **29 mai prochain au parc Dalton de Gatineau**. Tous les CÉ des écoles seront rencontrés par un membre du comité pour promouvoir cette marche. L'école ou le comité de la Fibrose kystique peut transmettre une lettre aux parents pour inviter les familles à participer à l'événement bénéfique. Tous les fonds amassés lors de cette journée serviront à faire avancer la recherche pour la cause.

Si des classes sont intéressés à faire d'autres activités-bénéfices pour la cause, le comité peut nous supporter. Il existe aussi des boîtes comme celle de Leucan qui peuvent être demandé pour chaque élève de l'école pour amasser des fonds pour la cause lors de la fête de l'Halloween.

Mme Portelance transmettra les liens et informations nécessaires à madame la présidente pour que nous puissions faire la promotion des activités.

**5.2 Mots des membres de la communauté**

Aucun membre au CÉ pour le moment cette année.

**5.3 Mot du représentant de l'O.P.P**

Madame Annie Courbron, nous présente les implications de l'O.P.P. prévues dans les prochains mois.

Pâques : Une fondue au chocolat sera offerte à tous les élèves le 14 avril prochain. Les enfants devront apporter des petits fruits et un plat de la maison. Une lettre sera envoyée à tous les membres du personnel et à toutes les familles dans la semaine à venir.

Journée d'activité de fin d'année : Un comité a été formé pour préparer l'activité de fin d'année. L'activité aura lieu le 22 juin (dernière journée). Plusieurs idées ont été discutées par le comité qui n'a pas encore statué sur les activités précises qui seront vécues. Les

élèves pourront se rendre à l'activité de leur choix. Certaines activités suivront un horaire précis. Pour cette journée, les parents ne seront pas invités à venir participer à l'activité. Par contre, ils seront invités à venir faire du bénévolat.

DÉPART de Madame Annie Courbron (19h11)

## 6. Proposition(s) :

### 6.1 Guide de fonctionnement du service de garde 2022-2023

Madame Lowe précise que le guide de fonctionnement sera offert aux nouveaux élèves de la maternelle dès le 6 mai prochain. Ce qui précise la raison pour laquelle il est présenté ce soir. Quelques mises à jour sont nécessaires pour s'arrimer à certains changements.

Une nouveauté pour la prochaine année, lors des journées pédagogiques, même si un élève n'est pas inscrit au service de garde, il pourra tout de même s'inscrire pour les activités proposées.

La date du document que nous avons reçu n'est pas à jour mais le document l'est. Une simple erreur de mise à jour au niveau de la date est présente et sera corrigée.

Il est proposé par madame Lavergne, appuyé par madame Maheux et résolu d'approuver le guide de fonctionnement du service de garde pour 2022-2023.

**CE-21-22/33**

**Approuvée à l'unanimité**

### 6.2 Grille-matières 2022-2023

La grille-matière reçue présente des changements par rapport à l'année antérieure. Elle respecte les règles du régime pédagogique. Une consultation annuelle est faite pour les choix concernant certaines matières. Il ne peut y avoir de changements dans l'année par la suite. Il y aura une nouvelle consultation pour l'année suivante.

*1<sup>er</sup> changement* : Le choix pour les Arts sont les arts plastiques (offert par le titulaire) et la musique (offert par un spécialiste). Considérant la difficulté à trouver un spécialiste en enseignement de l'art dramatique. Considérant qu'il est possible d'offrir tout de même du parascolaire en art dramatique (improvisation ou autre).

*2<sup>e</sup> changement* : L'enseignement de l'anglais est préconisé pour l'an prochain compte tenu du contexte frontalier avec l'Ontario et du passage primaire-secondaire. Réduisant ainsi l'offre d'éducation physique à l'école.

*3<sup>e</sup> changement* : Diminution de l'offre en éducation physique à l'école. En considérant l'offre d'activité parascolaire qui est présente à l'école et afin d'encourager l'activité physique de la part des parents à la maison et/ou l'utilisation du transport actif.

Il est proposé par monsieur Caissy, appuyé par monsieur Thibault et résolu d'approuver la grille-matières pour l'année scolaire 2022-2023 tel que présentée.

**CE-21-22/34**

**Approuvée à l'unanimité**

### **6.3 Journées pédagogiques au service de garde 2022-2023**

Madame Fatma nous fait un résumé de certaines activités qui auront lieu lors des journées pédagogiques au cours de la prochaine année scolaire.

En considérant la situation économique actuelle, le service de garde proposera davantage des activités qui se tiendront à l'école au cours de la prochaine année. Cela engendrera moins de coûts ou encore l'absence de frais pour les familles.

Des activités seront offertes à tous même ceux qui ne seront pas inscrits comme mentionné précédemment.

Il est proposé par madame McSharry, appuyé par madame Lavergne et résolu d'approuver les activités proposées pour les journées pédagogiques au service de garde pour l'année scolaire 2022-2023.

**CE-21-22/35**

**Approuvée à l'unanimité**

### **6.4 Ouverture du service de garde – rentrée scolaire 2022-2023**

À compter du 24 août jusqu'au 30 août 2022, le service de garde ne serait pas nécessairement offert aux familles. Permettant ainsi au membre du personnel du service de garde de pouvoir être présent auprès des autres membres du personnel pour favoriser la communication et l'organisation. C'est le groupe Dimension sportive qui offrirait un support aux parents pour cette période.

Une consultation est réalisée auprès des écoles avoisinantes pour qu'il y ait une similitude au niveau de l'offre aux parents pour cette période.

**Point reporté à la prochaine rencontre.**

### **6.5 Horaire de la rentrée progressive des préscolaires 2022-2023**

La philosophie de la rentrée progressive réside dans le fait que l'enfant entre en contact avec l'équipe-école et les gens qui l'entourent progressivement tant pour les activités que la routine du milieu scolaire.

Le CSSPO nous a informé que nous avons l'obligation d'offrir le service de garde, selon la loi, lors de ces journées. Cependant, le CÉ peut tout de même déterminer que le service

de garde ne soit pas offert lors de ces journées sauf par mesure d'exception. Le service de garde sera disponible mais aucune promotion ne pourrait être faite.

Dans le cas où le CÉ prendrait la décision d'ouvrir le service de garde lors de l'entrée progressive, il doit considérer l'espace nécessaire pour l'accueil de ces enfants ainsi que la disponibilité d'un personnel assurant leur sécurité et leur animation. Cela engendre des coûts bien évidemment qui ne peuvent être chargés aux familles.

L'équipe de direction est consciente de l'importance d'informer rapidement les parents de l'horaire de la rentrée progressive pour favoriser l'organisation de ceux-ci.

À ce sujet, il serait souhaitable de connaître plus rapidement que la semaine précédente, la précision sur la demi-journée auquel l'enfant devra se présenter.

Il est proposé par madame Lavergne-Fournier, appuyé par madame Maheux et résolu d'accepter la tenue d'une entrée progressive pour les élèves du préscolaire et que les familles de ceux-ci soient informées sans qu'il y ait de promotion de l'accès possible au service de garde pour ces journées.

**CE-21-22/36**

**Approuvée à l'unanimité**

#### **6.6 Liste des effets scolaires 2022-2023**

Le document de la liste des effets scolaires nous avait été acheminé précédemment. Madame Lowe mentionne que des modifications ont été apportées pour la prochaine année scolaire. Elle informe que le résultat de la liste fait partie d'un processus de consultation auprès de l'équipe-école et que ceux-ci se doivent d'utiliser le même libellé pour les items et de favoriser la réutilisation de ces derniers au fil des années.

Le contenu de la liste des effets scolaire est prescrit par la loi et vérifier par le centre de services scolaire et le secrétariat général.

Voici un résumé des balises pour les frais exigés aux parents. Les frais exigés pour les documents et matériel reproductibles sont de 25\$ maximum par élève. Les frais exigés pour les cahiers d'activités ou les cahiers-maison sont de 60\$ maximum par élève. Ces deux types de frais exigés combinés ne peuvent excéder un montant de 85\$ par élève. Les frais exigés pour les activités et sorties non obligatoires et non essentielles sont de 45\$ par année scolaire par élève.

Il a été soulevé encore cette année l'utilisation de l'agenda. Celle-ci est souvent inutilisé considérant que les plans de leçon sont souvent transmis en format papier ou même courriel. Certains enseignants précisent la pertinence de l'utilisation de l'agenda, on y retrouve entre autres le code de vie de l'école. L'achat de l'agenda est le fruit de la consultation de l'équipe-école.

En ce qui concerne les frais exigés pour les activités et sorties non obligatoires et non essentielles, est-il remboursé si la totalité du montant n'est pas dépensé? Dans la grande majorité des cas, il est dépensé en totalité. Des preuves peuvent être fournis aux parents. Une note est d'ailleurs prise par les enseignants présents que les parents souhaitent être informés des sommes dépensés et couvertes par le 45\$.

Il est proposé par monsieur Thibault, appuyé par madame Maheux et résolu d'accepter la liste des effets scolaires, la liste des manuels scolaires, les frais reproductibles, les activités et sorties éducatives non essentielles et non obligatoires ainsi que l'agenda pour l'année scolaire 2022-2023.

**CE-21-22/37**

**Approuvée à l'unanimité**

**6.7 Liste des manuels scolaires 2022-2023**

Discuté et approuvé au point 6.6

**6.8 Frais reproductibles, activités et sorties éducatives non essentielles et non obligatoires et agenda**

Discuté et approuvé au point 6.6

**6.9 Campagne de financement « Cinéma » au profit de DJO et Opération Enfant Soleil**

Monsieur Marc Thibault présente le projet impliquant 12 anciens élèves de 6<sup>e</sup> année qui partiront faire de l'aide humanitaire en République Dominicaine pendant la période estivale.

Les élèves de l'école seront appelés à faire l'achat de croustilles, jus et chocolat pour la demi-journée cinéma et ils auront aussi la possibilité de faire un don volontaire. Tous les fonds amassés permettront de soutenir la cause d'Opération Enfant-Soleil en plus de soutenir le projet des anciens élèves.

Il est proposé par madame Maheux, appuyé par monsieur Caissy et résolu d'approuver la tenue de la campagne de financement « Cinéma » au profit de DJO et Opération Enfant-Soleil.

**CE-21-22/38**

**Approuvée à l'unanimité**

**7. Consultations**

Aucune consultation

## 8. Informations

### 8.1 Correspondance

Aucune correspondance

### 8.2 Consignes et mesures sanitaires COVID-19

Madame Lowe tient à conserver ce point à l'ordre du jour par souci d'informer les membres. Elle mentionne que malgré l'annonce qui a été faite à l'effet que le masque peut être retiré lorsque les élèves sont assis tant en classe qu'au service de garde, la majorité d'entre eux le conserve. Lors des déplacements, le masque est toujours obligatoire excepté pour les élèves du préscolaire. Il est toutefois obligatoire pour tous dans le transport scolaire. L'équipe-école a convenu de respecter le choix des élèves et il y a toujours la distribution de masques aux élèves à tous les jours. L'hygiène des mains, le respect de la distanciation ainsi que l'aération des salles de classe est maintenu. L'école n'a plus l'obligation d'informer les familles lorsqu'il y a un cas positif tant chez les élèves ou les membres du personnel.

## 9. Rapports :

### 9.1 Présidence

Madame la présidente étant absente, Mme Amélie en profite pour remercier tout le monde.

### 9.2 Direction

Madame Lowe nous fait part des différents éléments suivants :

Projet éducatif : Celui pour 2023-2027 s'amorce. L'équipe-école sera consultée d'ici la fin de l'année sur les valeurs, la vision ainsi que la mission commune pour l'école. Certains éléments pourraient se poursuivre des années antérieures.

Spectacle à l'école : Un spectacle portant sur l'anxiété a eu lieu dans le gymnase de l'école. Il était adapté tant aux petits qu'aux plus grands. Les mesures sanitaires ont été respectées lors de cette activité.

Stationnement et sa sécurité : Un courriel a été transmis récemment à ce sujet. Il est important de mentionner et de rappeler que l'utilisation de celui-ci est normalement réservée au membre du personnel. Des élèves y circulent parfois seul et parfois accompagné. Il est important que tous soient conscientiser afin d'être vigilant.

Parascolaire : Une offre est à venir de la part de Dimension sportive pour le printemps.

Accessoires sportifs : L'achat de paniers de basketball et de tipis pour remplacer le bateau qui a été volontaire retiré pour des raisons de sécurité, coûtera environ 17 000\$. Ce montant sera pris dans une mesure de cours animée. Les projets avancent.

### **9.3 Enseignants et professionnels**

Dernier gros bout de fin d'année. Il y aura les pièces de théâtre des 6<sup>e</sup> année prochainement. Ceux-ci ont vécu une belle sortie récemment. Ils sont en préparation des examens de fin d'année.

Dernier droit avant la fin de l'année. Beaucoup de projets au niveau du 2<sup>e</sup> cycle, dont l'expo-science. Belle implication de l'équipe même en dehors des heures scolaires. Petite mention spéciale pour la semaine des héros de l'ombre que sont les TES.

On mentionne la belle activité de St-Valentin qui a été organisé par les élèves de 4<sup>e</sup> année. Le premier cycle a vécu une sortie à l'Ange-gardien agréable mais glacée. Importance de rappeler aux élèves de porter un petit manteau mince de printemps et d'encourager les plus grands à montrer l'exemple.

L'équipe de basketball a eu un tournoi et l'équipe masculine des Tournesols se trouve au premier rang actuellement car elle est invaincue. L'équipe féminine fait belle figure aussi car elle se retrouve en 4<sup>e</sup> position. On a un beau potentiel de médailles. On les félicite pour leur effort et leur grande réussite.

Semaine de la santé mentale du 25 au 29 avril à l'école (préparatoire avant la vraie semaine de la santé mentale). Seront offerts des yogas matinaux, des récrés mandalas (pour ceux qui souhaiteront trouver un moment de détente) et une séance de relaxation neuromusculaire pour chaque groupe.

Il y aura aussi la semaine de sécurité à vélo par la suite ainsi que la poursuite des parascolaires offert par les enseignants en éducation physique.

### **9.4 Personnel de soutien**

Service de garde : Le problème du recrutement du personnel est une réalité qui touche l'ensemble des écoles. On est tout de même chanceux à l'école des Tournesols puisqu'on a eu des parents et des étudiants qui ont répondu à l'appel de la direction de venir porter main forte. Plusieurs activités sont à venir encore d'ici la fin de l'année, mais c'est une surprise.



Technicienne en éducation spécialisée : La semaine de prévention contre la violence et l'intimidation qui aura lieu la semaine prochaine. Des activités seront proposées pour favoriser les comportements bienveillants. Il y aura aussi la semaine d'accueil au secondaire pour les élèves de 6<sup>e</sup> année.

**9.5 Représentant au Comité de parents**

Madame Martel précise que la rencontre du Comité de parents aura lieu après la rencontre d'aujourd'hui. Il n'y a donc pas d'éléments nouveaux. Les formations offertes par la FCPQ vous seront acheminées par courriel comme à l'habitude.

**9.6 Représentant au comité ÉHDAA**

Mme Martineau n'est pas présente. Madame Lowe prend la parole. L'élément important à mentionner est la mise à jour du site de la CSSPO concernant les élèves HDAA. Le site n'était pas très convivial. Les parents du comité travaillent très forts pour améliorer le site.

**10. Varia**

Aucun point au varia

**11. Levée de l'assemblée**

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisé, sur la proposition de madame McSharry, appuyé par monsieur Caissy, l'assemblée est levée à 20 h 14.

**CE-21-22/39**

**Adoptée à l'unanimité**

**12. Prochaine rencontre le mardi 10 mai à 18 h 30 sur la plateforme Teams.**

---

**Annie Charbonneau**  
Présidente

---

**Isabelle Lowe**  
Directrice